

la majorité des mines de cuivre du pays. Le coût d'investissement serait de l'ordre de 500 millions de dollars américains pour un gazoduc de 1 130 km, dont 470 km en territoire chilien.

À la lumière de ces renseignements, nous croyons que le Chili offre de nombreuses possibilités d'affaires aux sociétés canadiennes oeuvrant dans le secteur de l'énergie, notamment pour la construction et la conception technique des gazoducs et des centrales thermo-électriques, et pour la conversion des industries locales qui utilisent présentement des combustibles traditionnels (pétrole, charbon et bois) en centrales au gaz naturel. L'introduction de la technologie de la cogénération pourrait aussi s'avérer intéressante.

Le sous-secteur du pétrole : La majeure partie de l'énergie utilisée au Chili provient du pétrole et de ses sous-produits (51 %). La production locale de pétrole brut permet de répondre à moins de 15 % de la demande intérieure et l'on prévoit une diminution des réserves d'ici l'an 2000. L'oléoduc récemment inauguré (de l'Argentine au Chili) permettra de combler entre 35 et 40 % des besoins exprimés; le reste est importé de pays de l'Afrique de l'Ouest et du Venezuela. D'ici l'an prochain, la production de pétrole brut de l'ENAP à l'étranger, par l'intermédiaire de sa filiale SIPETROL, en association avec des sociétés locales et étrangères, sera supérieure à la production locale. Les investissements de SIPETROL sont concentrés principalement en Équateur, en Colombie, au Venezuela et en Argentine. Le projet le plus important est réalisé en Argentine où la compagnie prévoit exploiter cinq plates-formes dont trois seront inaugurées cette année. Deux autres plates-formes seront construites l'an prochain.

Le sous-secteur de l'électricité : Les chiffres de 1993 ne sont pas aussi bons que ceux de 1992, car les compagnies ont vu leurs profits diminuer. Les bénéfices nets dans ce secteur se chiffrent à 611 millions de dollars US, ce qui représente une diminution de 16 %. Les états opérationnels ont diminué de 67 %. En 1994, une concurrence plus vive dans les domaines de la production et de la distribution devrait modifier la situation, et le Congrès est censé approuver la loi qui réglemente l'électricité, de façon à mettre en place des règles plus transparentes. En 1993, 1 150 millions de dollars US ont été investis dans le sous-secteur de l'électricité. Une somme supplémentaire de 1 365 millions de dollars US pourrait être consacrée à des projets en voie d'élaboration; une décision à ce sujet sera prise pendant l'année 1994. Les projections pour ce secteur font état d'une croissance annuelle de 5 à 6 % et d'une augmentation de la consommation de l'ordre de 4,5 % (augmentation de 4 % de la consommation industrielle). À moyen terme, la réalisation de méga-projets dans le secteur des mines provoquera une hausse de la demande d'énergie dans la région nord du pays (centrales thermique). Un investissement annuel moyen de 400 millions de dollars US est nécessaire pour répondre à la demande croissante d'énergie électrique.